http://www.ujfp.org/spip.php?article6969

COMMUNIQUÉ DE LA CAMPAGNE BDS FRANCE SUITE AUX PROPOS DE MACRON AU DÎNER DU CRIF

3DS - BDS : Appels et Charte des principes -
Date de mise en ligne : lundi 25 février 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le 25 février 2019

Parmi les derniers événements en France dans la période actuelle, il y a eu le traditionnel dîner annuel du CRIF.

Dîner marqué par le non moins traditionnel discours du président de la République et aussi par l'inquiétude face à la multiplication récente d'actes antisémites.

Le président Macron ayant mis en cause les amis de la Palestine et le mouvement BDS, il nous appartient de réagir à ce titre, l'objectif du mouvement BDS étant uniquement de pratiquer les Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'État d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international.

Réaffirmant que « *l'antisionisme est une des formes modernes de l'antisémitisme*« , et promettant de mieux lutter contre « *ceux qui cachent derrière le rejet d'Israël la négation même de l'existence d'Israël* » le président Macron a poursuivi en déclarant : « D*e la même manière il n'y aura aucune complaisance à l'égard des pratiques de boycott et du BDS plusieurs fois condamnées en France et qui le seront à nouveau* ». Ce glissement et cet amalgame sont inacceptables.

En réalité la très grande majorité des plaintes contre des militant-e-s du BDS n'ont pas donné lieu à des condamnations : soit elles n'ont pas été instruites, soit elles se sont terminées par des relaxes ou des prescriptions.

Rappelons que la pratique du boycott est une forme fréquente de protestation contre des injustices et qu'elle a été pratiquée par des figures historiques telles Gandhi, Martin Luther King et Nelson Mandela.

Copyright © UJFP

Elle relève de la liberté d'expression, ainsi que l'ont déclaré Frederica Mogherini, haute représentante de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et de nombreux autres personnalités et organismes prestigieux.

Rappelons aussi que les autorités israéliennes usent de moyens particulièrement ignobles pour exclure le peuple palestinien de son pays : colonisation permanente, blocus de Gaza, stricte interdiction du droit au retour des réfugiés, répression criminelle de manifestant-e-s non violent-e-s, chantages à l'antisémitisme, promulgation récente d'une loi fondamentale à valeur constitutionnelle qui institutionnalise un régime d'apartheid à l'encontre de la population autochtone palestinienne ...

Cela n'est-il pas suffisant pour répondre à l'appel au BDS lancé par le peuple palestinien ?

Le BDS serait-il antisémite ? Nos actions et nos écrits le démentent chaque jour. L'appel au boycott cible strictement l'Etat d'Israël, ses institutions, ses représentants ainsi que les entreprises israéliennes ou non, pour leur complicité dans l'oppression des Palestiniens par Israël. Ancré dans les préceptes du droit international et des droits humains universels, le mouvement BDS rejette par principe le boycott d'individus fondé sur leur identité (comme la citoyenneté, la race, le genre ou la religion).

Rappelons notre charte ainsi que le communiqué du 7 mars 2017 du Comité national palestinien du BDS

De plus, de nombreux Juifs ou associations juives attachés à la justice et à la libération des peuples colonisés ont rallié le BDS : ainsi Jewish Voice for Peace (JVP) aux États-Unis, ou l'Union Juive Française pour la Paix en France (UJFP) en France.
Et ménager l'État d'Israël, qui prétend représenter les Juifs du monde entier, ne peut que conduire une partie de l'opinion publique internationale à considérer que cet État est dispensé de respecter le droit international et que les populations juives dans leur grande majorité soutiennent sa politique.

Le mouvement BDS est un mouvement international qui progresse et qui continuera à progresser malgré les menaces de gouvernements racistes et xénophobes tels que ceux d'Israël, des États-Unis ou du Brésil et malgré la complicité de gouvernements tels que le nôtre.

Ici même nous poursuivons les mobilisations : contre la tenue de l'Eurovision 2019 à Tel Aviv, contre la société AXA complice de graves violations du droit international par Israël, etc

Le président Macron a terminé son discours par cette phrase : *Nous n'effacerons pas le mal de notre société, ni par une loi, ni par un discours, ni par un acte ; mais nous devons être, tous ensemble, les combattants de cet Outrenoir, de ces lignes de force, de ce courage inlassable, de cette forme d'humanité et d'intelligence que nous devons donner, même au noir qu'il y a dans notre société, parce qu'il est là ; mais nous tiendrons, et à la fin, nous gagnerons.*

A cela nous répondons : *Nous n'effacerons pas la lutte anti-apartheid de notre société et la critique de la politique israélienne, ni par une loi, ni par un discours, ni par un acte ; mais nous devons être, tous ensemble, les combattants de cet engagement ; nous tiendrons, et à la fin, nous gagnerons.*

La Campagne BDS France

Copyright © UJFP